



Avis de mise en concurrence - commerce ambulant

Du 17 avril 2023 au 28 avril 2023

Une candidature pour l'installation d'un food truck les dimanches soirs à été déposé en mairie.

Conformément aux dispositions du code général de la propriété des personnes publiques et afin d'assurer toute transparence et égalité de traitement des candidats, un avis de publicité a été affiché en mairie depuis le 17 avril 2023.

Pour visualiser l'avis de mise en concurrence, [cliquer ici](#).